

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

SDC Résidence VASCO DE GAMA à Paris 15^{ème} /(rue Desnouettes, Paris 15^e)

Acte de dépôt N° RG 23/00064

Audience d'adjudication du JEUDI 5 OCTOBRE 2023 à 14 heures

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI GRYNWAJC-STIBBE, avocat poursuivant

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le

Devant Nous, Greffier, a comparu **Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS GRYNWAJC-STIBBE, Avocats à la Cour, du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence VASCO DE GAMA, 335/341 Rue Lecourbe, 74 Rue Desnouettes, 43 à 57 Rue Vasco de Gama 75015 PARIS, représenté par son syndic de copropriété, FONCIA PARIS RIVE GAUCHE, Société par actions simplifiée au capital de 221.920,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 306 533 738, dont le siège social est 200–216 Rue Raymond Losserand, 75014 PARIS, représentée par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, poursuivant la vente dont s'agit,**

LAQUELLE a déposé :

- **Le courriel officiel de Maître Charles SIMON, avocat, daté du 2 octobre 2023, qui indique :**

« Mme et M.me demandent de vous indiquer qu'un dossier d'admission en Ehpad est en cours de dépôt pour, actuellement occupant du bien saisi.

*Vous trouverez ci-joint le courrier de Mme Melki **mentionnant que M. quittera donc le bien saisi dès qu'une place se libérera dans l'Ehpad où il souhaite résider** ».*

Dans le courrier joint, sa cliente précise :

« ... le choix de mon père ... est de pouvoir accéder à un placement en maison de retraite médicalisée.

Un dossier médical est d'ores et déjà constitué auprès de l'établissement qui a retenu son intérêt.

Il quittera par conséquent l'appartement dès qu'une place se libérera

Je me tiendrai à la disposition du futur propriétaire afin qu'il soit informé de l'avancée du placement ».

pour être annexés au Cahier des Conditions de Vente.

Et ledit avocat a signé, devant Nous, Greffier

Madame,
Monsieur,

.....le 30/09/2023

Par le présent courrier je tiens à faire connaître la situation de mon père à l'issue de la vente de l'appartement situé 74, rue Desnouettes 75015 PARIS dont il était jusque lors usufruitier.

Agé de 80 ans, mon père présente différentes pathologies chroniques cardiaques et respiratoires qui ont des incidences sur sa vie quotidienne : difficultés respiratoires, risque de chute, station debout prolongée pénible, périmètre de marche réduit, fatigabilité, intolérance au stress. En outre, il présente des séquelles d'un cancer qui a des retentissements sur les actes d'hygiène quotidienne.

Au regard de son tableau clinique et de sa perte d'autonomie, le choix de mon père - en concertation avec son médecin traitant et moi-même - est de pouvoir accéder à un placement en maison de retraite médicalisée.

Un dossier médical est dorénavant constitué auprès de l'établissement qui a retenu son intérêt.

Il quittera par conséquent l'appartement dès qu'une place se libèrera dans l'établissement. Je me tiendrai à la disposition du futur propriétaire afin qu'il soit informé de l'avancée du placement.

Bien cordialement